



Votre expert en crédits R&D

www.tektrap.ca

Spécialisé dans la réclamation des crédits
d'impôt RS&DE en partenariat avec les
syndics

Vous préparez la déclaration d'impôt d'une entreprise en instance de faillite ou de proposition concordataire? Cette entreprise oeuvre dans un secteur industriel, technique ou informatique? Il y a alors de fortes chances qu'elle ait fait ou fasse de la recherche scientifique et du développement expérimental. Peut-être même à son insu !

Si votre firme n'est pas familière avec ce programme ou si vous n'avez jamais fait de réclamation en ce sens, nous pouvons vous aider. Notre intervention se fait en plusieurs étapes. La première consiste à évaluer – sans frais et sans obligation de votre part – les travaux qui seraient susceptibles de satisfaire aux conditions du programme de crédits d'impôt RS&DE. Il se peut que cette entreprise ait droit à un crédit d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 82% des salaires investis en RS&DE et 35% des dépenses impliquées. Suite à un diagnostic positif, un scientifique de Consultation Tektrap rencontrera le personnel technique et administratif de l'entreprise afin d'analyser en détails les travaux effectués de RS&DE. Il évaluera alors le montant des crédits d'impôts auxquels l'entreprise pourrait avoir droit.

Nous vous fournirons ensuite le rapport technique appuyant la réclamation ainsi qu'un rapport des dépenses admissibles vous permettant de produire le formulaire T661 de la déclaration d'impôt fédérale et celui RD-222 de la déclaration provinciale. Advenant un audit fiscal, les experts de Consultation Tektrap seront évidemment présents pour préparer et défendre le dossier de votre client auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Consultation Tektrap a la réputation au Québec de bien servir ses clients quel que soit le degré de complexité de leur dossier. Nous comprenons très bien qu'une entreprise en instance de faillite a d'autant besoin de ces crédits et que ceux-ci seront souvent sa principale source de liquidités.

Consultation Tektrap réalise annuellement plus de 200 mandats de réclamation de crédits d'impôt RS&DE pour le bénéfice des PME. Elle s'est taillée une place enviable au Québec et en Ontario. Nous travaillons avec les PME de toutes les régions du Québec et nous considérons que toutes les entreprises devraient profiter de ces crédits d'impôt RS&DE, quelle que soit leur taille ou leurs champs d'activité.

« Un coup de pouce pour les entreprises en difficulté »